



OUVERTURE DU BROCHET

Mercredi 1^{er} mai 2019

Vous êtes nombreux à interroger la Fédération de pêche des Deux-Sèvres sur la date d'ouverture du brochet 2019... 27 avril ou 1^{er} mai ?

POURQUOI CETTE MODIFICATION ?

Cette demande de modification du code de l'Environnement a été demandée au niveau national pour satisfaire « *Le Monde du Tourisme* » en proposant une ouverture sur un week-end.

La Fédération Nationale en a donc fait la demande auprès du Ministère. Or, le décret d'application de cette ouverture au dernier samedi d'avril n'est pas encore signé.

De ce fait, si le décret est signé avant le 27 avril, l'ouverture se fera donc au 27 avril 2019.

En tout état de cause, tant que le décret n'est pas paru au Journal Officiel, **la date de l'ouverture de la pêche du brochet est fixée au mercredi 1^{er} mai 2019.**

Nous sommes désolés pour cette attente qui est malheureusement indépendante de notre volonté.